



2 rue de la Plénière  
57420 VERNY

Tél : 03 87 52 70 74

# INTERNAT SCOLAIRE

## accompagnement scolaire et éducatif



### Le public

**L'EREA accueille des garçons et des filles internes.**

Les jeunes scolarisés dans l'établissement sont âgés de 12 à 18 ans.

Les élèves peuvent suivant l'éloignement et la situation familiale (hors problèmes comportementaux) bénéficier d'un accueil en internat.

### Les locaux

L'internat des garçons comprend 4 unités de 6 ou 7 chambres avec 3 ou 4 élèves par chambre.

Un internat est réservé à l'accueil des filles.

Chaque unité est équipée d'un bloc sanitaire (douches et WC). Toutes les chambres possèdent deux lavabos.

De nombreuses salles d'activités sont à la disposition des internes : salon télévision, salle de musculation, cuisine pédagogique, bibliothèque, ordinateurs ...

### Coût et aides

Le prix de la pension est d'environ 370 € par trimestre. Des aides possibles existent comme la part de bourse et la part d'exonération spécifique aux EREA.

Le montant maximum des aides peut atteindre, selon les conditions de ressources la totalité du montant de la pension à verser.

Il faut également souligner l'importance du service lingerie qui fournit draps, serviettes de toilettes, vêtements et chaussures de travail ainsi que la tenue complète de vêtements de sport. L'ensemble est pris en charge par l'EREA.



## L'encadrement

En dehors des heures de cours, les élèves internes sont pris en charge par des professeurs des écoles en charge de l'encadrement.

Leur mission consiste à encadrer des activités mais aussi à assurer chaque soir une aide personnalisée aux devoirs et à accompagner le jeune dans son projet personnel.

## La vie de l'élève en internat



Chaque élève se retrouve, dès le début de l'année, dans un groupe d'activité de 6 à 8 jeunes avec un Professeur éducateur qui devient leur référent.

### La journée type :

Le réveil se fait à 7 h.

Après sa toilette, le jeune descend à 7 h 30 aux salles à manger pour y prendre le petit-déjeuner.

Ensuite, vers 7 h 50, il remonte dans les chambres pour se brosser les dents, faire son lit et balayer sa chambre.

Il redescend dans la cour vers 8 h 25. Les cours (classe et atelier) commencent à 8 h 30.

---

Le déjeuner est pris à 12 h 30 ; les élèves s'installent à des tables de 4 à 6 où le personnel de restauration vient les servir.

Viennent ensuite 15 minutes de récréation.

Les cours reprennent à 13 h 30 pour s'achever à 16 h 30 ou 17 h 30, suivant l'emploi du temps.

A partir de ce moment, sous la conduite de professeurs chargés de l'internat, les internes peuvent bénéficier, par petits groupes :

- soit de l'étude surveillée, d'un accompagnement scolaire,
- soit d'activités sportives, manuelles ou artistiques.

---

Le repas du soir est servi à 18 h 45.

A l'issue de ce repas, on reprend ses activités. S'y ajoutent des soirées télévision et des activités exceptionnelles comme des veillées à thème, des repas en petits groupes...

Vers 21 h ou parfois vers 22 h intervient le coucher.

---

Le mercredi après-midi est un moment important dans la vie d'un interne. Sont proposées, au choix :

- des activités sportives dans le cadre de l'UNSS
- des sorties "nature"
- des activités d'expression comme le théâtre et les arts plastiques.

